



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 juillet 2020

Délibération n° 20C/03/03

Date de convocation :	Nombre de conseillers	
03 juillet 2020		Présents : 68
Date de publication :	Statutaires : 77	Pouvoirs : 9
15 juillet 2020	En exercice : 77	Votants : 77

Objet : Election des vice-présidents.

L'an deux mil vingt, le 11 juillet à 9h30, le Conseil communautaire de la communauté de communes du Plateau Picard, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle des fêtes de sous la présidence de Monsieur Frans DESMEDT, Président.

Etaient présents :

M. BALTZ Jean-Paul, MME BARTHE Isabelle, M. BIZET Régis, MME BONNET Catherine, M. BOURGEOIS Jérôme, BOURGETEAU Pascal, MM CANDELLOT Bertrand, CARRE Christophe, MME CENSIER Christine, M. COULON Olivier, MME DA SILVA Isabelle, M. DE BEULE Olivier, MME DELAMARRE Béatrice, MM DENEUFBOURG Xavier, DESMEDT Frans, MME DESMEDT Yveline, M. DOISY Hubert, MMES DOLLEZ Colette, DRETZ Sandrine, MM DUBOUIL Bernard, DUPONT Didier, MMES DUPONT Stéphanie, ERCOLANO Magali, M. FARCE Philippe, MMES FERNANDES Guylaine, FLANDRIN Joséane, MM FLOUR Denis, FONTAINE Patrice, FOURNIER Alain, GIGNON Christophe, GESBERT Laurent, GONTARCZYK Guy, GOURDOU Jean-Pierre, GREVIN Régis, MME GRIGNON-PONCE Véronique, MM GUIGNANT Jean-Charles (suppléant de M. LEBRUN Alain), HAMOT Bertrand, HENNON Jean-Louis, HOEDT Jean-Michel, MMES LACOMBE Françoise, LARUE Aline, MM LEDENT Didier, LEFEBVRE Philippe, LEFEVRE François, LEFEVRE Jean-Charles, MME LEQUEN Astrid, MM MATTE Xavier, MICHEL Thierry, MMES MOKRI Djamila, MORLIGHEM Monique, MM NAVARRO Julien, NEGI Michaël, PAUCELLIER Hervé, PETIT Jean-Luc, POINSARD Cédric, RAUZIER Dominique, RENAUX André, SAINTE-BEUVE Nicolas, M. SOETAERT Francis, MME SOUDET Sylvie, MM THEOPHILE Pascal, VALOIS Eric, MME VAN DE WEGHE Elisabeth, M. VAUCHELLE Patrick, MMES VERLEYE Eliane, VERMEULEN Christèle, MM WARME Philippe, SCHNEIDER Christian (suppléant de M. WINDERICKX Jean-Luc).

Soit 68 conseillers, formant la majorité des membres en exercice à l'ouverture de ce point.

Etaient excusés : M. LEBRUN Alain ;

Etaient absents :

Ont donné procuration :

M. BONNEMENT Julien (Léglantiers) à M. NEGI Michaël (Lieuwillers) ;

MME BOURGOIN Martine (Saint-Just-en-Chaussée) à M. BOURGETEAU Pascal (Saint-Just-en-Chaussée) ;

MME BRUNET Laurette (Saint-Just-en-Chaussée) à M. DUBOUIL Bernard (Saint-Just-en-Chaussée) ;

M. CHOQUET Christophe (Saint-Just-en-Chaussée) à MME DELAMARRE Béatrice (Saint-Just-en-Chaussée) ;

M. CONVERS Patrick (Saint-Just-en-Chaussée) à MME DELAMARRE Béatrice (Saint-Just-en-Chaussée) ;

M. MERLIN Bernard (Ravenel) à MME LACOMBE Isabelle (Ravenel) ;

MME VASSEUR Lydie (Bulles) à MME VERMEULEN Christèle (Bulles) ;

M. WAFFELAERT Eric (Brunvillers la Motte) à MME VERLEYE Eliane (Quinquempoix) ;

M. WELLECAN Pierre (Noroy) à MME BARTHE Isabelle (CERNOY) ;

Ont été élus secrétaires de séance : MME DRETZ Sandrine et M. GOURDOU Jean-Pierre

Scrutateurs : MMES SOUDET Sylvie, VERMEULEN Christèle, MM COULON Olivier et THEOPHILE Pascal

Le président Frans DESMEDT rappelle que, pour chaque vice-président, l'élection suit les mêmes règles que celle du président.

Les vice-présidents ont pour mission de seconder le président, sous sa surveillance et sa responsabilité, dans le cadre stricte de délégations de fonctions. Le président ne peut déléguer toutes ses fonctions. Les actes délégués sont faits au nom du président qui conserve, à tout moment, la faculté d'intervenir dans le domaine délégué.

Les vice-présidents sont élus alors que le président ne leur a pas encore confié de délégations.

Le mandat des vice-présidents est lié à celui du président : une nouvelle élection du président, pour quelque cause que ce soit, entraîne une nouvelle élection de tous les vice-présidents.

Au-delà des fonctions qu'ils tiennent par délégation du président, les vice-présidents ont vocation, dans l'ordre de leur nomination, à remplacer provisoirement le président dans la plénitude de ses fonctions, en cas d'absence ou de tout autre empêchement prolongé (le premier vice-président peut ainsi être appelé à remplacer régulièrement le président).

Election du premier vice-président

Le président Frans DESMEDT annonce qu'il soutient la candidature d'Olivier DE BEULE comme 1^{er} vice-président. Celui-ci confirme sa candidature et se présente devant les conseillers.

Aucune autre candidature n'étant annoncée, le président propose de passer au vote à bulletin secret.

1^{er} tour :

Est candidat : M. DE BEULE Olivier

Dépouillement

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)..... : 77
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 3
- d. Nombre de votes blancs..... : 2
- e. Suffrages exprimés [b-(c+d)] : 72
- f. Majorité absolue : 39

Résultats :

M. DE BEULE Olivier : 71 voix

M. FONTAINE Patrice : 1 voix

M. DE BEULE Olivier ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé premier vice-président de la communauté de communes du Plateau Picard et immédiatement installé dans ses fonctions.

Election du deuxième vice-président

Le président Frans DESMEDT annonce qu'il soutient la candidature de Jean-Louis HENNON comme 2^{ème} vice-président. Celui-ci confirme sa candidature et se présente devant les conseillers.

Aucune autre candidature n'étant annoncée, le président propose de passer au vote à bulletin secret.

1^{er} tour :

Est candidat : M. HENNON Jean-Louis

Dépouillement

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)..... : 77
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 1
- d. Nombre de votes blancs..... : 4
- e. Suffrages exprimés [b-(c+d)] : 72
- f. Majorité absolue : 37

Résultats :

M. HENNON Jean-Louis : 71 voix

M. FONTAINE Patrice : 1 voix

M. HENNON Jean-Louis ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé deuxième vice-président de la communauté de communes du Plateau Picard et immédiatement installé dans ses fonctions.

Election du troisième vice-président

Le président Frans DESMEDT annonce qu'il soutient la candidature de Jean-Paul BALTZ comme troisième vice-président. Celui-ci confirme sa candidature et se présente devant les conseillers.

Aucune autre candidature n'étant annoncée, le président propose de passer au vote à bulletin secret.

1^{er} tour :

Est candidat : M. BALTZ Jean-Paul

Dépouillement

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)..... : 77
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls: 1
- d. Nombre de votes blancs.....: 3
- e. Suffrages exprimés [b-(c+d)]: 73
- f. Majorité absolue: 37

Résultats :

M. BALTZ Jean-Paul : 72 voix

M. CARRE Christophe : 1 voix

M. BALTZ Jean-Paul ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé troisième vice-président de la communauté de communes du Plateau Picard et immédiatement installé dans ses fonctions.

Election du quatrième vice-président

Le président Frans DESMEDT annonce qu'il soutient la candidature d'Isabelle BARTHE comme quatrième vice-présidente. Celle-ci confirme sa candidature et se présente devant les conseillers.

Aucune autre candidature n'étant annoncée, le président propose de passer au vote à bulletin secret.

1^{er} tour :

Est candidate : Mme BARTHE Isabelle

Dépouillement

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)..... : 77
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls: 0
- d. Nombre de votes blancs.....: 3
- e. Suffrages exprimés [b-(c+d)]: 74
- f. Majorité absolue: 38

Résultats :

Mme BARTHE Isabelle : 74 voix

Mme BARTHE Isabelle ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamée quatrième vice-présidente de la communauté de communes du Plateau Picard et immédiatement installée dans ses fonctions.

Election du cinquième vice-président

Le président Frans DESMEDT annonce qu'il soutient la candidature de Denis FLOUR comme cinquième vice-président. Celui-ci confirme sa candidature et se présente devant les conseillers.

Patrice FONTAINE annonce sa candidature. A l'invitation du président, celui-ci prend la parole pour présenter sa candidature.

Constatant qu'il n'y a pas d'autre candidat, le président propose de passer au vote à bulletin secret.

1^{er} tour :

Sont candidats : MM. FLOUR Denis et FONTAINE Patrice

Dépouillement

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)..... : 77
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- d. Nombre de votes blancs..... : 2
- e. Suffrages exprimés [b-(c+d)] : 75
- f. Majorité absolue : 38

Résultats :

M. FLOUR Denis : 51 voix

M. FONTAINE Patrice : 23 voix

Mme GRIGNON-PONCE Véronique : 1 voix

M. FLOUR Denis ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé cinquième vice-président de la communauté de communes du Plateau Picard et immédiatement installé dans ses fonctions.

Le Conseil,

Vu l'arrêté préfectoral du 23 octobre 2019 constatant le nombre total de sièges que compte l'organe délibérant de l'EPCI et leur répartition par commune membre ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2 et L. 5211-10 ;

Vu les résultats du scrutin ;

Considérant que les vice-présidents sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3^e tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

M. DE BEULE Olivier ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés est proclamé premier vice-président de la communauté de communes du Plateau Picard et immédiatement installé dans ses fonctions.

M. HENNON Jean-Louis ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés est proclamé deuxième vice-président de la communauté de communes du Plateau Picard et immédiatement installé dans ses fonctions.

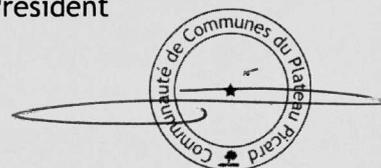
M. BALTZ Jean-Paul ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés est proclamé troisième vice-président de la communauté de communes du Plateau Picard et immédiatement installé dans ses fonctions.

Mme BARTHE Isabelle ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés est proclamée quatrième vice-présidente de la communauté de communes du Plateau Picard et immédiatement installée dans ses fonctions.

M. FLOUR Denis ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés est proclamé cinquième vice-président de la communauté de communes du Plateau Picard et immédiatement installé dans ses fonctions.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président



Frans DESMEDT

Acte publié ou notifié le 15 juillet 2020